

Rapport d'activité

Exercice 4

Période du : 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Propos liminaire :

L'élaboration d'un rapport d'activité du fonds est obligatoire chaque année. Celui-ci doit être transmis à la préfecture du département dans le ressort duquel le fonds a son siège social.

Il est rappelé que l'obligation d'établissement d'un rapport d'activité pèse également sur le fonds de dotation qui déclare n'avoir pas encore d'activité¹.

¹ En effet, en l'absence de transmission ou en cas d'incomplétude du rapport d'activité, le préfet peut mettre en demeure le fonds de dotation de se conformer à son obligation dans un délai d'un mois (article 8 dernier alinéa du décret n° 2009-158 du 11 février 2009 précité). En outre, « le fait, pour le fonds de dotation, de ne pas avoir adressé les rapports d'activité à l'autorité administrative ou d'avoir adressé des rapports d'activité incomplets, durant deux exercices consécutifs » malgré la mise en demeure prévue à l'article 8 du décret précité constitue un « dysfonctionnement grave affectant la réalisation de l'objet du fonds » autorisant le préfet à suspendre l'activité du fonds pour six mois en application des articles 140 VII de la loi n° 2008-776 et 9 e) du décret n° 2009-158 du 11 février 2009.

1. Préambule

Le fonds de dotation « *Plantons des Arbres* » a été créé le 23 novembre 2014 (parution au Journal Officiel le 24 janvier 2015), dont le siège social est situé 14 rue du Général Derroja à Perpignan (66). Il a pour vocation de réaliser des activités d'intérêt général à but non lucratif contribuant à la sauvegarde de l'environnement (nature, flore et faune) par la plantation d'arbres.

Le fonds est paru au Journal Officiel le 24 janvier 2015 et n'a pas été obligé de disposer d'une dotation initiale pour sa création.

En fin d'exercice le montant des ressources est de 0 €.

Faits marquants de l'année :

Le fonds de dotation recherche des donateurs privés particuliers et entreprises afin de bénéficier de ressources et mettre en place des moyens humains pour réaliser les projets

2. Fonctionnement interne du fonds

2.1 Conseil d'administration (obligatoire²)

- Le conseil d'administration se compose de trois personnes :

M. Nolibois Nicolas, M. Nolibois Jean-claude et M^{me} Nolibois Andrée.
- Mention des dates de réunions et de l'ordre du jour.
 - Réunion n°1 : le 10 mai 2018 (discussion sur des projets)
 - Réunion n°2 : le 10 décembre 2018 (rapport d'activité et comptabilité)

2.2 Comité consultatif (obligatoire si dotation > 1 million €³)

- aucun

2.3 Autres organes de gouvernance (facultatif⁴)

- A ce jour aucun comité n'a été mis en place.

² Le conseil d'administration est l'organe légal de gouvernance en application du V de l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008.

³ La mise en place d'un comité consultatif n'est obligatoire que si la dotation dépasse 1 million d'euros (article 2 du décret n° 2009-158 du 11 février 2009 relatif aux fonds de dotation).

⁴ Outre le conseil d'administration, les fonds de dotation peuvent mettre en place d'autres organes de gouvernance, par exemple, un comité de sélection ou un bureau.

3. Rapports du fonds avec les tiers

3.1 Les actions de communication menées par le fonds (facultatif)

En 2018, le fonds de dotation a démarché des personnes intéressées par l'existence du fonds de dotation qui sont sensibles à la défense de l'environnement. Il serait intéressant de disposer de personnel engagé sous le statut du service civique pour bénéficier d'une personne pouvant communiquer et rencontrer les citoyens.

La communication du fonds de dotation s'effectue lors des rencontres associatives, festives lors d'évènement en lien avec la nature et par distributions de flyers.

Le site web a changé d'hébergeur et nécessite d'être refait.

3.2 Liste des partenaires du fonds (obligatoire)

A ce jour, le fonds de dotation n'a pas de partenaire.

3.3 Les actions de prospection de donateurs menées par le fonds (obligatoire)

Cette année 2018 il n'y a pas eu demande d'autorisation d'appel à la générosité publique car aucune campagne de prospection de donateurs n'a été engagée.

Nous avons, néanmoins, eu le temps de rencontrer des personnes intéressées et à l'écoute des différentes missions prévues par la structure du fonds de dotation.

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

A ce jour aucune action d'intérêt général financée par le fonds de dotation n'a été réalisée.

5. Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation⁵

Pour cette année aucune personne morale n'a bénéficié des redistributions du fonds de dotation.

6. Compte d'emploi des ressources (obligatoire⁶ si appel à la générosité publique)

Le Fonds de dotation n'a pas reçu de dons. Voir Annexe Compte d'emploi des ressources.

7. Liste des libéralités reçues

Pour cette année le Fonds de dotation n'a pas reçu de libéralité.

⁵ Il s'agit des personnes morales à but non lucratif utilisant les redistributions versées par le fonds de dotation dans l'accomplissement de leurs œuvres et de leurs missions d'intérêt général (v. I de l'article 140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie).

⁶ Article 8 d. du décret n° 2009-158 du 11 février 2009. Le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public est prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique.

Fonds de dotation "Plantons des arbres"
Edition du : 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018

BILAN

ACTIF	Exercice N clos le 31/12/2018			Exercice N-1		PASSIF	Exercice N clos le 31/12/2018	Exercice N-1
	Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net		Net			
Actif immobilisé (a) :						Capitaux propres (c) :		
Immobilisations incorporelles:						Capital	0	0
- fonds commercial (b)	0	0	0		0	Ecart de réévaluation (c)	0	0
- autres	0	0	0		0	Réserves:	0	0
Immobilisations corporelles	0	0	0		0	- réserve légale	0	0
Immobilisations financières (1)	0	0	0		0	- réserves réglementées	0	0
Total I	0	0	0		0	- autres (4)	0	0
Actif circulant :						Report à nouveau (d)	0	0
Stocks et en-cours [autres que marchandises]	0	0	0		0	Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte]	0	0
Marchandises (a)	0	0	0		0	Provisions réglementées	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0		0	Total I	0	0
Créances (2):						Provisions pour risques et charges (III)	0	0
- clients et comptes rattachés (a)	0	0	0		0	Dettes (5) :		
- autres (3)	0	0	0		0	Emprunts et dettes assimilées	0	0
Valeurs mobilières de placement	0	0	0		0	Avances et acomptes reçus sur commandes	0	0
Disponibilités (autres que caisse)	0	0	0		0	Fournisseurs et comptes rattachés	0	0
Caisse	0	0	0		0	Autres (3)	0	0
Total II	0	0	0		0	Total III	0	0
Charges constatées d'avance (2) (*) (I+II)	0	0	0		0	Produits constatés d'avance (2) (IV)	0	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)	0	0	0		0	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	0	0
(1) Dont à moins d'un an						(2) Dont réserves statutaires		
(2) Dont à plus d'un an						(3) Dont à plus de 5 ans		
(3) Dont comptes courants d'associés						Dont à plus d'un an et moins de 5 ans		
						Dont à moins d'un an		

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont... avec clause de réserve de propriété ".
En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Y compris droit au bail.

(c) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes.

(*) Le cas échéant, les entités ouvrent un poste "Charges à répartir sur plusieurs exercices" qui forme le total III, le total général étant modifié en conséquence.

Fonds de dotations "Plantons des arbres"

Edition du : 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018

COMPTE DE RESULTAT

Charges (hors taxes)	Exercice N 2018	Exercice (N-1)	Produits (hors taxes)	Exercice N 2018	Exercice (N-1)
Charges d'exploitation :			Produits d'exploitation :		
Achats de marchandises (a)	0	0	Ventes de marchandises	0	0
Variation des stocks [marchandises] (b)	0	0	Production vendue [bien et services] (c)	0	0
Achats d'approvisionnements (a)	0	0	Production stockée (d)	0	0
Variation des stocks [approvisionnements] (b)	0	0	Production immobilisée	0	0
*Autres charges externes	0	0	Subventions d'exploitation	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	0	0	Autres produits (2)	0	0
Rémunération du personnel	0	0			
Charges sociales	0	0			
Dotations aux amortissements	0	0			
Dotations aux provisions	0	0			
Autres charges	0	0			
Charges financières	0	0	Produits financiers (2)	0	0
Total I	0	0	Total I	0	0
Charges exceptionnelles (II)	0	0	dont à l'exportation	0	0
Impôts sur les bénéfices (III)	0	0	Produits exceptionnels (2) (II)	0	0
Total des charges (I+II+III)	0	0	Total des produits (I+II)	0	0
Solde créditeur : bénéfice (1)	0	0	Solde débiteur : perte (3)	0	0
TOTAL GENERAL	0	0	TOTAL GENERAL	0	0
* Y compris:					
- redevances de crédit-bail mobilier;					
- redevances de crédit-bail immobilier.					
(1) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de			(2) Dont reprises sur provisions (et amortissements)		
			(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de		

(a) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(c) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.

(d) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

Fonds de dotations " Plantons des arbres" 14 rue général DERROJA , Perpignan 66000

Tableau de compte d'emploi annuel des ressources globalisé avec affectation des ressources collectées auprès du public par type d'emplois

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D 'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES * 1.1. Réalisées en France - Actions réalisées directement - Versements à d'autres organismes agissant en France 1.2. Réalisées à l'étranger - Actions réalisées directement - Versements à un organisme central ou d'autres organismes 2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 2.1. Frais d'appel à la générosité du public 2.2. Frais de recherche des autres fonds privés 23. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics 3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT			1 – RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC 1.1. Dons et legs collectés - Dons manuels non affectés - Dons manuels affectés - Legs et autres libéralités non affectés - Legs et autres libéralités affectés 1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public 2 – AUTRES FONDS PRIVES 3 – SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS 4 –AUTRES PRODUITS		
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS			II - REPRISES DES PROVISIONS		
III – ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES			III – REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			I V- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)		
IV – EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V – TOTAL GENERAL			VI –TOTAL GENERAL	0	0
V – Part des acquisitions d' immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI –Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII – Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		0	VI –Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D 'EXERCICE		
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions sociales Frais de recherche de fonds Frais de fonctionnement et autres charges Total			Bénévolat Prestations en nature Dons en nature Total		

* ou dépense opérationnelles